

PLANNING DE RENTRÉE DES CLASSES

MARDI 4 SEPTEMBRE 2018

Matin - Accueil

Classe		Heure	Salle
Seconde Baccalauréat Professionnel Métiers Mode Vêtements	2MMVA/B	9h00	Salle de permanence
Seconde Baccalauréat Professionnel Esthétique	2ESTH	9h00	Salle de polyvalente
Première CAP Coiffure	1COIF	10h00	Salle polyvalente

Après-midi : Prise en charge des élèves de 2MMVA/B, 2 ESTH et 1COIF par l'ensemble des professeurs intervenant dans ces classes.

Accueil

Classe		Heure	Salle
1ère Baccalauréat Professionnel Commerce	1CO	14h00	Salle polyvalente
1ère Baccalauréat Professionnel Gestion Administration	1GA	14h00	Salle de permanence
Terminale CAP Employé de vente Spécialisé	TEVS	14h00	Salle polyvalente
Terminale Baccalauréat Professionnel Gestion Administration	TGA	15h00	Salle de permanence
Terminale Baccalauréat Professionnel Commerce	TCO	15h00	Salle polyvalente
1ère et 2ème Brevet de Technicien Supérieur Métiers Mode-vêtements	1BTS 2BTS	14h	Salle polyvalente

L'accueil des élèves à l'internat pourra se faire mardi 4 septembre 2018 à partir de 12 heures 30.

Le jour de la rentrée, les ÉLÈVES de 2^{nde} Professionnelle et de 1^{ère} année CAP se présenteront aux heures indiquées accompagnés OBLIGATOIREMENT d'un parent ou d'un représentant légal.

- ✦ Tous les élèves seront accueillis par les Conseillers principaux d'éducation. Ils se muniront du nécessaire pour prendre des notes.
- ✦ L'équipe pédagogique se présentera auprès des élèves.
- ✦ Les professeurs principaux et les CPE :
 - feront l'appel,
 - contrôleront les régimes (externe / demi-pensionnaire au ticket ou au forfait / interne),
 - remettront le carnet de correspondance à leurs élèves,
 - commenteront le règlement intérieur et préciseront les règles de vie de l'établissement,
 - remettront l'emploi du temps provisoire et commenteront la grille pour chaque groupe.
- ✦ Le professeur principal précisera l'organisation des demi journées d'accueil.
- ✦ La restauration sera assurée pour les élèves demi-pensionnaires.
- ✦ **APPLICATION DE L'EMPLOI DU TEMPS DEFINITIF : JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018.**

↳ Les certificats de scolarité seront distribués en 3 exemplaires au cours du mois de septembre, à **conserver par vos soins. Aucun autre certificat de scolarité ne sera distribué au cours de l'année.**